



# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Connaissance ISSN 2492-9700 n°14 – Mâj 04 janvier 2019 – Ch MOINIER, F. POULAIN

## L'architecture de la Vallée du Sec Iton

La vallée est restée à l'écart de l'expansion urbaine de la ville d'Évreux ainsi que des grands axes routiers du sud du département. Elle a ainsi pu conserver des paysages aux caractéristiques agricoles et forestières sur l'ensemble de son parcours et ponctuellement, quelques espaces pittoresques agrémentés d'un bâti ancien en plus ou moins bon état.

La structure paysagère de la vallée du Sec Iton réunit quatre systèmes d'occupation du sol qui, associés, en font toute la richesse : Les prairies humides en fond de vallée, les coteaux boisés, les grandes cultures et le bâti comportant de l'habitat ancien.

La vallée à fond plat et faiblement encaissée s'étend de Glisolles jusqu'à Damville en passant par Gaudreville-la-Rivière au nord-ouest et Sylvains les-Moulins au sud-est. Au sud de cette vallée, l'Iton décrit une dizaine de méandres ajoutant au caractère pittoresque des lieux. La rivière est généralement bordée de prairies humides plus ou moins hydromorphes et d'arbres de haut jet (chênes, hêtres, frênes, peupliers, érables, ormes,...) dont certains sont remarquables par leur taille et leur port. Au nord, le coteau boisé représente la limite sud de la forêt d'Évreux. Il se compose pour l'essentiel d'une chênaie-charmaie souvent complantée de conifères, principalement de pins sylvestres.

En matière d'habitat, l'urbanisation récente s'intègre avec plus ou moins de réussite dans le tissu ancien. Le mitage du paysage a, dans l'ensemble, pu être évité, malgré l'absence de documents de planification sur certaines communes. Ainsi, à Gaudreville, le secteur pavillonnaire et linéaire du hameau des Murets se fait discret grâce à une végétalisation des abords relativement dense.

Les constructions, éparses et linéaires, se situent plutôt en fond de vallée. Le bâti ancien présente un intérêt patrimonial certain. Il se compose de fermettes tout en longueur, à appareillage de briques, moellons et silex, plus rarement de colombages et de maisons basses avec greniers, parfois recouvertes de bauge ou de chaume. Le caractère rural de la vallée est renforcée par la présence de nombreux bâtiments recouverts par de la tôle ondulée, matériau économique, qui a l'avantage de préserver, voire sauver, des bâtiments de qualité qui pourront ainsi connaître un jour une restauration de qualité. Élément à noter, un style de portail est présent sur l'ensemble du site et lui donne une certaine cohérence.

Plus précisément, quelques ensembles architecturaux de grande qualité ponctuent le cours de l'Iton, comme la ferme de Gaudreville, la ferme et le Moulin du Coq à Villalet.

Gaudreville est la seule commune qui comporte deux exclusions dans sa trame bâtie : La première au lieu-dit Les Murets, zone pavillonnaire linéaire, qui ne présente pas de réel intérêt architectural. On peut toutefois noter sa bonne intégration paysagère par le biais d'une trame arborée assez dense qui permet d'accompagner une grande partie des pavillons. La seconde exclusion concerne le centre-bourg de la commune, très urbanisé, à dominante pavillonnaire. À Gaudreville, on note la présence de deux fermes de qualité : la ferme de Gaudreville en bordure de l'Iton au nord-ouest du bourg, et la ferme du Puits Queslin, au sud, sur le plateau boisé dominant le bourg.

En ce qui concerne Villalet, l'ensemble du bâti a été intégré dans le site classé ; l'habitat étant très préservé et de belle facture architecturale. C'est notamment sur cette commune qu'a été édifiée au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle, l'église dédiée à Saint Médard. Les ruines qui subsistent mettent en évidence l'attachement des locaux à cette église et une messe y a encore lieu chaque année.

Sur la commune de Sylvains-les-Moulins, seul élément bâti, le Moulin de Villez se cache derrière un écran végétal imposant. Enfin, la commune Des Ventes est dépourvue d'urbanisation sur le territoire inclus dans la protection.

